



Aziz Akhannouch invité
du CA de la CGEM

Présentation du
“Plan Maroc Vert”

& VOUS
& NOUS

Pack INTÉGRAL

Toute la banque rien que pour vous !

La BMCI lance aujourd'hui, en exclusivité pour les salariés des entreprises conventionnées, le Pack Intégral, une offre bancaire globale à des conditions imbattables :

- Une exonération des frais de tenue de compte et de remise de chèques ;
- Une possibilité de découvert avec ristourne d'agios ;
- Des produits et services gratuits (carte bancaire à puce, assurance décès-invalidité, produit d'épargne, BMCI Net, etc.) ;
- Des crédits Habitat et Conso à des conditions inédites (taux exceptionnels, durées allongées, frais de dossier gratuits, crédit complémentaire, rachat des encours sans commissions, etc.) ;
- Des produits de placement avec des réductions de 50% sur les frais y afférents.

Le Pack Intégral, c'est 3 formules différenciées, à partir de 29 DH TTC/mois seulement !

Sommaire

ACTUALITÉ 4

“Med Business Days” en juillet à Marseille

FÉDÉRATION 6

FNT. Modification des statuts

FISA. Assemblée Générale

FIFAGE. Examen de la problématique des importations massives du cahier tunisien et de la ramette libanaise

UNION RÉGIONALE 7

Tanger. L'union régionale Nord primée par la CECIT

ÇA NOUS INTÉRESSE 8

FOCUS 10

Dialogue social. Mesures et dispositions proposées

DOSSIER 12

La réussite de la PME tributaire d'une révision de sa fiscalité

INTERNATIONAL 16

France. Les PME sont plus rentables que les grandes

CE. Interdiction de la pêche au thon

Yahoo!/Microsoft, clap de fin

L'accord européen sur le temps de travail fait débat

FOIRES & SALONS 17

MISE EN RELATION 18



ACTUALITÉ

Conseil d'administration de la CGEM. Présentation du “Plan Maroc Vert”



FOCUS

Dialogue social. Mesures et dispositions proposées

Conseil d'administration de la CGEM. Présentation du "Plan Maroc Vert"

Le Conseil d'administration de la CGEM tenu, le 13 juin sous la présidence de Moulay Hafid Elalamy, a été marqué par la présentation par M. Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime du « Plan Maroc Vert » qui vise la mise sur pied de 1.000 à 1.500 projets par an avec des investissements de l'ordre de 10 milliards DH. Ce plan, qui doit rompre avec la vision traditionnelle opposant agriculture moderne et agriculture à caractère social, se propose également de mettre en place une stratégie adaptée à l'ensemble des acteurs et leur agrégation. Il vise également la promotion de l'investissement privé à travers l'accompagnement des acteurs concernés en cas de besoin et

l'adoption d'une approche contractuelle pour la réalisation des projets. Le nouveau plan repose sur deux piliers, à savoir le développement d'une agriculture performante, adaptée aux règles du

marché et l'adoption d'une approche orientée vers la lutte contre la pauvreté, à travers la création de 300 à 400 projets sociaux dans toutes les régions du Royaume. Le président de la CGEM a saisi cette occasion pour inviter l'ensemble des opérateurs économiques à porter ce projet ambitieux et contribuer à sa mise en œuvre. Le Conseil a, par la suite accordé au Groupement des Industriels Marocains Aéronautique et Spatial (GIMAS) le Statut de Fédération Externe et approuvé l'arrêté des comptes de l'exercice 2007. Le Conseil a également approuvé sur proposition du Président de la CGEM la nomination de M. Omar Slaoui en tant que vice-président de la Commission Proximité sociale.



Brèves

Dans le cadre du projet MEPI (Middle East Partnership Initiative) relatif à la mise à niveau environnementale du secteur textile initié par le Secrétariat d'Etat chargé de l'eau et de l'environnement en coopération avec l'Agence Américaine de l'Environnement (EPA) et avec l'appui du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, le Centre Marocain de Production Propre (CMPP) et le Centre Technique du Textile et de l'Habillement (CT-TH) ont été mandatés pour réaliser des activités découlant de ce projet, avec l'appui des experts de

l'EPA. Ces activités consisteront en un diagnostic environnemental d'une demi-journée au profit de six entreprises pilotes du secteur textile et une session de formation de deux jours au profit des cadres et techniciens des entreprises textile. L'objectif de ce programme est d'apporter à un panel d'industriels volontaires sélectionnés, une expertise sur leur consommation d'eau et d'énergie, sur la nature et l'importance de leurs rejets, et de leur proposer des solutions permettant d'améliorer la gestion de ces ressources dans des conditions économiques acceptables.

Directeur de publication : Moulay Hafid Elalamy

Administration et Rédaction : 23, bd. Mohamed Abdou, Palmiers - Casablanca.

Tél. : 022 99 70 00 **Fax :** 022 98 39 71 **E-mail :** cgeminfos@cgem.ma

Rédacteur en chef : Mustapha Moulay,

Régie publicitaire : Agence AUTOGRAPH, 217, Bd. Brahim Roudani (ex Route d'El Jadida) Rés. Al Fath

Tél. : 022 98 29 64 / 75 **Fax :** 022 98 29 82 **E-mail :** contact@autograph.ma

Abonnements : Malika Charafi, E-mail : charafi@cgem.ma

ISSN : 0851-123X **D.L :** 214/99 **Web :** www.cgem.ma

Impression : IMPRIMAHD

Attijariwafa bank Capital Markets, en partenariat avec la CGEM, organise, le 18 juin à 16h00 au siège de la CGEM, un séminaire sous le thème “Quelle gestion des risques financiers dans le contexte actuel ?”, en vue d’informer sur l’avancement de la libéralisation des marchés financiers.

“Med Business Days” en juillet à Marseille

La CGEM, conduira, les 3 et 4 juillet 2008, une mission d’opérateurs économiques marocains au “Med Business Days” à Marseille, organisés par le patronat français, Medef, avec le soutien de Business Med, de Business Europe, de l’Union pour les entreprises des Bouches-du-Rhône, de la Chambre de Commerce et d’Industrie de Marseille Provence. Ces journées réuniront les patrons et les chefs d’entreprise de l’Union européenne et du sud de la Méditerranée pour mener une réflexion et des débats qui permettront notamment l’élaboration d’une déclaration commune qui sera remise aux chefs d’Etat et de gouvernement en prévision

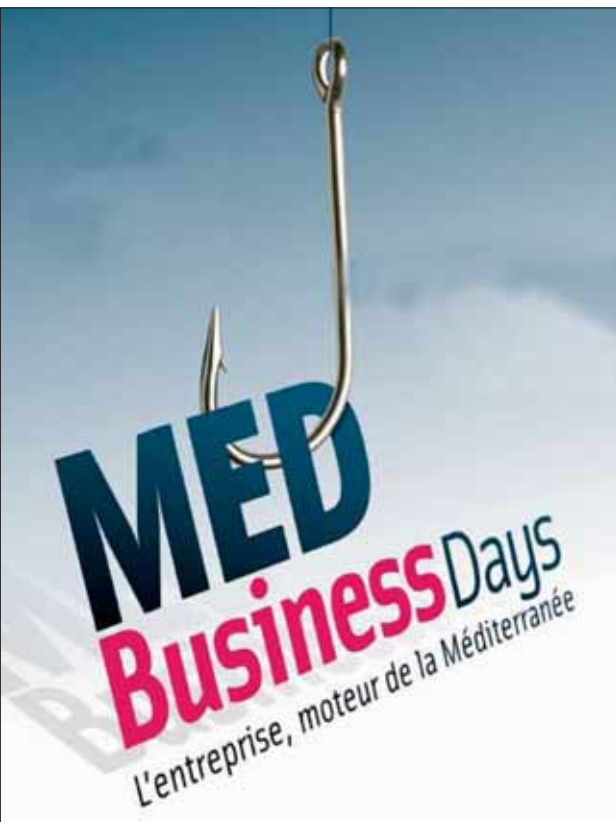
de la réunion du 13 juillet 2008, prélude au lancement de l’Union pour la Méditerranée (UPM). À ce jour plus de 900 participants prendront part à cet événement, avec plus de 200 entreprises du Sud de la Méditerranée.

“Med Business Days”, ce sont :

- Des rencontres de chefs d’entreprises de l’UE et de la Méditerranée pour développer des partenariats et créer des réseaux d’affaires pour votre entreprise;
- Un grand rendez-vous sur le thème “l’intégration euro-méditerranéenne, quid ?”;
- Des groupes de travail avec des chefs d’entreprise pour trouver des solutions concrètes aux difficultés persistantes et proposer des projets nouveaux : partenariats d’entreprise, innovations techniques, attractivité de la zone Méditerranée ... et des ateliers sectoriels (Transports et logistique, Environnement, Formation et emploi et Agro-industries)
- Des témoignages d’entreprises qui ont gagné de nouveaux marchés grâce à leur stratégie et à leurs partenaires méditerranéens et la présentation de la déclaration commune et des conclusions des groupes de travail;
- “Tous Euro-méditerranéens !”, le Grand Show de l’Entreprise avec l’UPE13, une soirée événement le 3 juillet;
- Des rendez-vous personnalisés tout au long des deux jours dans l’espace business dédié aux rencontres entre les entrepreneurs;
- Toute l’information sur les marchés méditerranéens et leurs spécificités, les opportunités d’affaires et d’investissement.

Brèves

M. Abdelmalek KETTANI, Président de la Commission Label, a animé aux côtés de Mme Sandra Taylor, experte en matière de RSE, la table ronde sur “La Responsabilité Sociale des Entreprises”, lors de la conférence internationale organisée par L’association des femmes chefs d’entreprise du Maroc (AFEM), les 9 et 10 Juin 2008 à Casablanca, sous le thème “Pérennisation de votre entreprise : les clés du succès”. Cette rencontre a été l’occasion pour la Commission Label d’exposer l’initiative de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) visant à promouvoir la responsabilité sociale auprès des entreprises marocaines. Ainsi, une présentation du Label CGEM relatant les objectifs et les règles et procédures de son octroi aux entreprises a été faite par M. Abdelmalek Kettani. Des entreprises attributaires du Label CGEM ont témoigné de leur expérience et de l’impact de la labellisation avec les différentes parties prenantes de l’entreprise aussi bien internes qu’externes. Les membres de l’AFEM ont manifesté un intérêt particulier à cette initiative et leur engagement à s’inscrire dans cette démarche de progrès continu.



FNT. Modification des statuts

Lors de son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le mardi 3 juin 2008 à Casablanca au siège de la CGEM, la Fédération Nationale du Tourisme (FNT), a approuvé à l'unanimité, la résolution qui lui a été proposée, et décide la création de « Membres associés » avec droit de vote à toute société d'investissement immobilier touristique et de loisirs dans le cadre de plan ayant conclu une convention d'investissement avec l'Etat dans le cadre de la loi 61-00, ainsi qu'à toute société promoteur des Résidences Immobilières et



- La Fédération Interprofessionnelle du Secteur Avicole (FISA) tiendra, le mercredi 18 juin à 15H00 au siège de la CGEM, son Assemblée Générale Ordinaire annuelle. L'assemblée examinera le rapport moral de juillet 2007 à juin 2008, le rapport financier de l'année 2007 et le programme d'action et le budget prévisionnel de l'année 2008/2009. De même, les associations membres de la FISA tiendront leurs AGO avant la tenue de l'AGO de la FISA.

La FIFAGE a organisé, le 13 juin au siège de la CGEM, en présence des producteurs de papier (Papelera et Safripac) et des transformateurs de cahiers, une réunion pour examiner la problématique des importations massives du cahier tunisien et de la ramette libanaise qui ont affaibli ce secteur d'activité. La FIFAGE entend prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation. La Tunisie subventionne son cahier scolaire et introduit des normes. Le Liban exporte du papier alors qu'aucune usine fabrique du papier."

touristiques conformément au texte de la loi 01-07.

L'objectif principal de cette modification de l'article 7 des statuts, est de permettre à toutes les forces de proposition de contribuer au développement du secteur du tourisme au Maroc, en amont et en aval pour réaliser les objectifs de la Vision 2010 et ceux la Vision 2020.

La résolution ainsi adoptée à l'unanimité confirme d'une manière concrète la stratégie dynamique de la nouvelle FNT, et la volonté solidaire des acteurs du sec-

teur privé de rester mobilisés avec rigueur et engagement responsable pour l'intérêt général du Maroc.

Cette résolution a suscité un intérêt auprès de grands groupes tels que ADDOHA, ONAPAR, FADESA MAROC, SGTMI qui viendront avec d'autres rejoindre les aménageurs développeurs CMKD, MED Z, AJIAL, SOMED, membres depuis la constitution de la fédération en novembre 2007 en leur qualité de propriétaire / gestionnaire d'unités hôtelière en activité.

Tanger. L'union régionale Nord primée par la CECIT

Lors d'un dîner de gala organisé, le 7 Juin 2008, par la Chambre Espagnole de commerce et d'Industrie de Tanger (CECIT) à l'occasion de la 9ème édition des prix CECIT, l'union régionale Nord (Tanger) a été primée pour l'ensemble de ses actions et tous les efforts déployés visant la promotion et la dynamisation de la coopération marocco- espagnole.

Devant une assistance assez nombreuse composée d'opérateurs économiques marocains et espagnols et en présence du Conseiller économique de l'Ambassade d'Espagne à Rabat et du Consul Général d'Espagne à Tanger, les



présidents de la Chambre Espagnole de commerce et d'Industrie de Tanger et de l'union régionale Nord (Tanger) ont mis

en exergue l'excellence des relations économiques entre l'Espagne et le Maroc et l'ambition des deux institutions pour promouvoir la coopération bilatérale et le partenariat entre les entreprises des deux pays. Signalons que l'union régionale Nord (Tanger) et la Chambre Espagnole de commerce et d'Industrie de Tanger (CECIT) sont liées, depuis Février 2008, par une convention de partenariat visant la coopération en matière de communication, d'organisation conjointe de missions économiques et commerciales, de séminaires et de forums pour la promotion de l'investissement espagnol dans le nord du Royaume.



Pour la croissance de votre entreprise
vous voulez un opérateur télécom innovant



Nous proposons la 1^{ère} offre
convergence Voix-Data de
toute la région MENA

Nous vous proposons des solutions intelligentes
et compétitives qui s'adaptent à vos besoins spécifiques.

- 1^{ère} offre convergence Voix-Data au Moyen-Orient et en Afrique
- 1^{er} opérateur à avoir lancé l'Internet Mobile 3G+ en Afrique du Nord (3 mois avant la France)
- 1^{er} et seul réseau natif Ethernet national au Moyen-Orient et en Afrique
- 1^{er} opérateur de l'aménagement numérique
- Gamme Data la plus complète et sophistiquée du marché marocain.

www.wanaentreprises.ma



Forum de Crans Montana à Monaco

La 19^e session annuelle du Forum de Crans Montana aura lieu du 26 au 29 juin à Monaco avec la participation du Maroc.

Le Forum réunira notamment des dirigeants d'entreprises et les représentants officiels des gouvernements, organisations internationales, société civile et des universités. Cette session sera consacrée au rôle de la Méditerranée en tant que carrefour incontournable des relations entre l'UE, l'Europe centrale et du Sud-Est, la Russie, l'Afrique et le Moyen-Orient. Les principaux thèmes de cette rencontre porteront sur "La sécurité globale dans l'UE et l'espace méditerranéen : coopération régionale et internationale", "Vers une Union pour la Méditerranée" et "Les défis communs au monde euro-méditerranéen et aux Etats arabes : construire l'avenir dans la paix et la sécurité". Dans le cadre de cet événement, rassemblant chaque année plus de 500 décideurs du monde entier, se tiendront la 3^e session annuelle du "dialogue des civilisations", le Forum sur "les défis de l'économie mondiale : les fonds souverains", la 4^e réunion des parlementaires nationaux et européens, le Forum sur "la sécurité en Méditerranée : le transport maritime" et le Forum sur les "Femmes dans la vie publique".



APD Maroc et le nouvel échiquier géopolitique mondial

APD Maroc (www.apd.ma) organise, le Jeudi 19 Juin à 18H30 à l'Hôtel Royal Mansour, une conférence-débat de haut niveau, animée par l'expert international, Pascal CHAIGNEAU, sous le thème « LE NOUVEL ECHIQUIER GEOPOLITIQUE MONDIAL ». Docteur en Droit, Docteur es Lettres, Docteur en Science Politique et Docteur en Économie, Professeur des Universités, Avocat spécialiste en Droit International, ancien Consul Général Honoraire, Conseiller du Commerce extérieur de la France, M. Pascal CHAI-

Maroc-Jordanie : Huit secteurs prioritaires

Le Maroc et la Jordanie ont établi, le 9 Juin à Amman, une liste de huit secteurs économiques de coopération pour la consolidation des relations bilatérales.

Lors d'une réunion dans la capitale jordanienne, le ministre de l'équipement et du transport, M. Karim Ghellab, et le ministre de l'industrie et du commerce, M. Amer Hadidi, ont convenu de donner la priorité aux secteurs du transport, de l'énergie, de l'eau, de l'habitat, de l'investissement, des services bancaires, des médicaments et de l'industrie automobile, dans le cadre d'un programme assorti de l'obligation de résultats concrets.

Les deux parties ont décidé d'organiser, dans les meilleurs délais, une foire marocaine en Jordanie et une exposition jordanienne au Maroc pour la promotion des produits de chacun des deux pays dans l'autre et de coordonner leurs efforts de promotion commerciale en Asie et en Afrique.

Elles ont également convenu d'aplanir toutes les difficultés techniques et administratives pour augmenter le volume des échanges commerciaux bilatéraux, de programmer un certain nombre de forums d'investissement et d'échanges en partenariat avec le secteur privé des deux pays.

GNEAU est un gourou des Relations Internationales qu'il professe à HEC, au Centre de Perfectionnement aux Affaires (CPA) et à l'Université de Paris V. Il consacre une demi-douzaine d'ouvrages aux questions internationales et il est également directeur scientifique des Mastères spécialisés "Management des Risques Internationaux" et "Management du Développement Durable" à Hautes études commerciales (Paris)" HEC Paris.

Contact : Tél : +212 22 43 49 80/

Fax : +212 22 48 53 99/

Mail : mimrani@cas.apd.ma



Appel à manifestation

L'Agence américaine pour le commerce et le développement (USTDA) lance un appel à manifestation aux entreprises marocaines pour le financement de projets d'infrastructures dans le domaine des IT.

L'USTDA remplit sa mission en finançant :

- 1) la création de structures commerciales et la croissance sectorielle ;
- 2) l'identification de projets et l'analyse des investissements.

L'Agence américaine pour le commerce et le développement aide les bénéficiaires des projets dans les pays en voie de développement et les pays à revenu intermédiaire afin de mettre en place l'infrastructure et les conditions nécessaires pour la croissance économique.

Contact : MENA@ustda.gov



Conseil de gouvernement : Trois projets adoptés

Le conseil de gouvernement a adopté, le 12 juin, trois projets de loi et deux projets de décret.

Le premier est relatif à l'organisation des relations contractuelles entre le propriétaire et le locataire concernant les locaux à usage d'habitation ou commercial.

Le 2^e projet de loi porte sur le Code de l'urbanisme. Ce texte vise à remédier aux dysfonctionnements relevés lors de la mise en œuvre de la législation en vi-



gueur dépassée et à garantir une protection juridique des spécificités de l'architecture marocaine, en tant que partie intégrante de l'identité culturelle et civilisationnelle du Royaume.

Le 3e projet de loi modifiant et complétant le Dahir portant création de l'Office National de l'Electricité (ONE). Ce projet de loi prévoit en particulier la possibilité de conclure des conventions avec des producteurs ou groupes de producteurs privés pour la production de l'énergie électrique en vue de satisfaire leurs propres besoins, en utilisant les ressources énergétiques nationales, notamment l'énergie éolienne.

Le Conseil a également adopté deux projets de décrets. Le premier concerne l'application de l'exonération des pénalités de retard dans le paiement des taxes de la promotion touristique, alors que le 2e porte sur l'augmentation du salaire minimum dans les secteurs de l'industrie, du commerce, des professions libérales et de l'agriculture.



Sécurité sociale

La chambre des conseillers a approuvé, le 10 juin, à l'unanimité, une proposition de loi portant amendement du texte modifiant et complétant le Dahir portant loi relatif au régime de la sécurité sociale.

Cette proposition vise à accorder plus de temps à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) afin qu'elle puisse assurer la gestion déléguée de ses cliniques dans les meilleures conditions, en prorogeant le délai de cette délégation jusqu'au mois d'août 2010.

En effet, la loi relative à l'assurance maladie obligatoire (AMO), interdit le cumul entre la fonction d'assurance maladie obligatoire et celle de la gestion des établissements sanitaires ou encore celle des établissements de distribution de médicaments ou de matériel médical.



Dialogue Euro-méditerranéen

Le Centre de Recherches LINKS organise, le 19 Juin 2008 à 15h00 à la salle de conférences du Centre de Recherches Links, à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales - Université Hassan II une conférence-débat sous le thème "Dialogue Euro-méditerranéen: nouvelles priorités de la gouvernance et mutation des entreprises".

Cette conférence sera animée par M. Jean-Aymon Massie, président de l'Association Française de Gouvernement d'Entreprise (AFGE).

Contact :

Tel : 022 98 01 38

fax : 022 98 71 42

Email : crlinks@yahoo.fr



Pour la pérennité de votre entreprise
vous voulez un opérateur télécom
dédié au service client



Nous sommes le seul opérateur
du Maroc à nous engager vraiment
sur la qualité de nos services
(Service Level Agreement)

Vous pouvez compter sur nous, en toutes circonstances.

- 1^{er} et seul opérateur au Maroc à s'engager sur un contrat de qualité de services (Service Level Agreement)
- Un taux de disponibilité des services de 99,96 %
- Un réseau commercial et technique de proximité
- Seul opérateur à fournir un interlocuteur unique et dédié
- Un taux de satisfaction client de 90 %*

*sur le top 500 marocain.

www.wanaentreprises.ma

Dialogue social.

Mesures et dispositions proposées

Les mesures et les dispositions proposées par le gouvernement dans le cadre du dialogue social concernent l'amélioration du revenu des salariés et des fonctionnaires, le parachèvement de l'arsenal juridique se rapportant au Code du travail et à la fonction publique, l'institutionnalisation du dialogue social et les mécanismes de consolidation des libertés syndicales, ainsi que le développement du système de la protection sociale. Concernant l'amélioration du revenu, le gouvernement a proposé une augmentation mensuelle du salaire net des fonctionnaires classés dans les échelles de rémunération 1 à 9, allant de 300 à 459 dirhams, sur deux étapes à partir du 1er juillet 2008. Ainsi, la moyenne d'augmentation du salaire de ces fonctionnaires variera entre 10,4 et 18 %. Les fonctionnaires classés aux échelles (10 et plus) bénéficieront, à partir de janvier 2009, et en deux tranches, d'une revalorisation du salaire net de 432 dirhams au moins. Cette augmentation sera rehaussée en fonction du bénéfice tiré de la baisse de l'impôt général sur le revenu (IGR) qui passera de 42 à 40 % puis de 40 à 38 % ; cette baisse concernera toutes les tranches de l'IGR. Le



gouvernement a proposé d'augmenter le seuil du revenu exonéré de l'impôt général sur le revenu (IGR), pour le porter de 24.000 à 27.000 DH par an, puis de 27.000 à 30.000 dirhams en 2011. Le gouvernement a également proposé

l'augmentation des allocations familiales, en les portant de 150 à 200 dirhams par enfant (pour les trois premiers enfants), tout en généralisant, pour la première fois, l'octroi de ces indemnités aux ouvriers agricoles.

Secteur privé

Concernant le secteur privé, le gouvernement a proposé d'augmenter le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) de 10 %, et de faire bénéficier l'ensemble des salariés du secteur privé de cette amélioration du revenu, grâce à la baisse de l'impôt général sur le revenu (IGR). Les salariés du secteur privé vont bénéficier d'une augmentation des allocations familiales qui passeront de 150 à 200 dirhams par enfant pour les trois premiers enfants. Le gouvernement a également proposé l'augmentation du montant minimum de la pension de retraite, en passant de 500 à 600 dirhams par mois, sachant que 97 % des retraités affiliés à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) vont bénéficier d'une exonération de l'impôt général sur le revenu (IGR) à l'horizon 2011. Le gouvernement s'est, par ailleurs, engagé à institutionnaliser le dialogue social et à examiner les dossiers revendicatifs, à travers des réunions régulières avec les syndicats en avril et en septembre de chaque année. Le gouvernement et les centrales syndicales ont également convenu de parachever l'arsenal juridique relatif au Code du travail et à la fonction publique, de consolider les libertés syndicales et de développer le système de protection sociale.



Avec la téléphonie fixe,
internet et la data,
nous avons fait
les preuves
de notre expertise



Avec le mobile,
nous vous offrons
la puissance d'un
opérateur global
nouvelle génération

- data
- internet
- hébergement
- téléphonie fixe
- téléphonie mobile
- télécom pour offshoring
- aménagement numérique

En tant qu'opérateur global, Wana Entreprises propose aux entreprises toutes les solutions télécom : téléphonie fixe et mobile, data, internet, hébergement, aménagement numérique, télécom pour offshoring... De plus, et parce qu'une entreprise a besoin de garanties d'efficacité, Wana Entreprises est le seul opérateur à s'engager vraiment sur la qualité de ses services et le seul à mettre à la disposition de ses clients un interlocuteur unique qui les guidera dans leurs choix.

La réussite de la PME révision de sa fiscalité

Le gouvernement et l'Agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise (ANPME) ont signé, le 11 juin, un contrat-programme à travers lequel, le gouvernement ambitionne notamment d'augmenter la valeur ajoutée des entreprises bénéficiaires et leur capacité à l'export et de créer des postes d'emploi. L'ANPME s'engage à travers ce contrat-programme à accompagner plus de 200 entreprises dans le cadre du programme "Imtiaz" et 6.300 entreprises dans le cadre du programme "Moussanada". En effet, l'Etat a consacré une enveloppe de près de 600 millions DH pour le financement des opérations d'accompagnement des entreprises entre 2008 et 2012.

PME. Défaillances structurelles

Renforcer et consolider l'économie marocaine, c'est avant tout agir sur la Petite et Moyenne Entreprise, composante centrale et majeure du tissu économique marocain. Cette spécificité n'est pas propre au Maroc : à travers le monde, « les PME représentent plus de 95% des entreprises, 60 à 70% des emplois, et les économies des pays de l'OCDE leur doivent une grande partie de leur création d'emploi ». Mais si dans les pays les plus riches, la PME est associée à l'innovation, au dynamisme et à l'adaptation facile aux mutations et au développement des marchés, dans les pays à économie en transition comme le Maroc, la grande majorité des petites et moyennes entreprises sont encore trop marquées par des défaillances structurelles qui les empêchent de profiter de la souplesse et de la force d'adaptation propre à ces petites structures.

Les PME marocaines voient en effet leur croissance « fortement entravée par une structure financière fragile et un mode de gestion familialiste⁹ ». La sous capitalisation, le manque de transparence financière, la faiblesse des structures managériales, et la faible internationali-

sation de cette catégorie d'entreprises handicapent ainsi le dynamisme entrepreneurial, moteur de l'activité économique.

A ces faiblesses structurelles du tissu économique, s'ajoute la prédominance du secteur informel.

Inexistence de données chiffrées

S'il n'existe pas de données chiffrées sur la part de l'économie souterraine au Ma-



roc, il est un fait que nul ne saurait contester : un nombre important d'entreprises, et particulièrement celles de petite taille (soit la majorité du tissu économique), n'observent que partiellement la réglementation étatique et particulièrement fiscale. Cette part de l'activité informelle n'est pas sans conséquence sur l'activité économique : elle freine le développement de ces entreprises qui, du fait de leur caractère illégal, ne peuvent grossir au-delà d'une certaine taille ; elle crée une concurrence déloyale pour les entreprises respectueuses des règles du jeu. Les expériences de par le monde ont d'ailleurs montré que l'importance relative des PME et de l'économie souterraine a toujours été inversement proportionnelle au développement économique.

Renforcer le tissu des PME marocaines, premier réseau d'activité et d'emploi, ne saurait se faire en dehors d'une démarche visant à réduire le poids de l'économie informelle. La mise en place d'une fiscalité adaptée accompagnée de mesures incitatives et lisibles visant à lever les contraintes structurelles auxquelles font face les petites et moyennes entreprises contribuera ainsi à l'émergence d'un réseau de PME solides et

tributaire d'une

compétitives.

Conscients de l'importance de la PME dans le tissu économique marocain, les pouvoirs publics marocains ont mis en place dès 1983 différents programmes et initiatives afin d'assurer un environnement juridique, fiscal, social, et administratif favorable à cette catégorie d'entreprise, dans le but d'aider à sa mise à niveau.

Principes généraux du Plan de développement pour la PME

• Le programme pour la création et le développement des PME et TPE :

En justifiant d'une situation régulière vis-à-vis de l'administration, les PME ont accès à des mesures de base (financement de prestations de conseil, allègement de la fiscalité, accès au foncier...). Ce programme est en particulier destiné à réduire le poids de l'économie informelle et à améliorer la compétitivité des PME.

• Le programme pour l'appui aux PME à fort potentiel de croissance :

Ce programme est destiné à appuyer l'émergence de nouveaux acteurs de référence dans l'économie marocaine à travers un accompagnement rapproché et un soutien personnalisé aux PME et TPE éligibles.

Les PME sélectionnées se verront attribuer, au-delà des mesures proposées par le programme, le label 'PME MAROC'. Ce label de qualité permettra à la PME d'affermir sa crédibilité vis-à-vis de ses partenaires (clients, fournisseurs, banques, administration...).

Afin d'assurer à cette initiative un impact massif et durable, il convient de concentrer l'action sur un vivier d'entreprises dûment sélectionnées. Ceci permettra d'éviter le risque de saupoudrage des



mesures et permettra d'obtenir des résultats visibles plus rapidement, condition indispensable pour obtenir un effet d'entraînement. Les PME et TPE les plus innovantes serviront ainsi de locomotives et de relais pour diffuser la nouvelle dynamique.

Chaque programme doit disposer d'un calendrier et d'objectifs chiffrés en terme

de PME à cibler et doit être doté d'un budget déterminé, destiné à financer les actions précises. Le financement des différents avantages du plan pourra être assuré par le « Fonds pour la Promotion de la PME » prévu dans le cadre de la Charte de la PME. A cette fin, il est proposé d'élaborer un décret pour la mise en œuvre de ce fond et de lui attribuer



un budget annuel pour couvrir les coûts des mesures d'appui offertes aux PME et aux TPE.

Afin d'assurer une bonne coordination des actions et un suivi des programmes, l'ANPME, en collaboration avec la CGEM, pourrait être chargée du suivi opérationnel du plan (production de statistiques, réalisation d'audits...) et de l'élaboration d'un rapport annuel sur les résultats.

Au-delà d'une logique de mise à niveau de l'entreprise, ce plan de développement pour la PME s'inscrit dans le cadre d'une approche globale de la compétitivité de l'économie marocaine. Sa réussite implique au préalable une révision de la fiscalité de l'entreprise.

Recentrer les Programmes d'appui à la PME dans le cadre d'un plan de développement

Un changement d'orientation doit être opéré dans les politiques mises en place pour le développement de la PME. L'action publique doit être recentrée autour d'une nouvelle dynamique qui consiste à agir de manière forte et coordonnée au plus près du terrain sur un ensemble de leviers qui concourent à la croissance de nos PME. Selon cette logique, la CGEM a entamé une réflexion avec les pouvoirs publics pour la

mise en place de programmes ciblés en fonction des différents segments de PME.

Il ne s'agit pas de proposer une nouvelle série de mesures pour la PME mais d'élaborer une approche structurée qui reprend et optimise les mesures d'accompagnement existantes, dans le cadre d'un plan de développement ciblant les différentes catégories de petites et moyennes entreprises à soutenir et promouvoir.

Propositions

Une fiscalité plus souple et plus dynamique pour des PME plus éthiques et plus créatrices d'emplois

Si la pression fiscale exercée sur l'entreprise marocaine est élevée, comme le démontre l'étude sur la compétitivité de la fiscalité marocaine présentée dans le chapitre suivant, elle l'est encore plus lorsqu'il s'agit des petites et moyennes entreprises aux structures fragiles et marquées par une sous-capitalisation chronique. Cette charge fiscale n'est pas sans conséquence : d'une part, elle pousse les entreprises à fuir l'impôt en créant des activités informelles ; d'autre part, elle nuit au renforcement des fonds propres de ces entreprises, et entrave ainsi leur croissance.

Réduire le poids de l'économie informelle

La lutte contre l'informel ne saurait se faire par la sanction. L'environnement économique doit susciter les réflexes pour que s'opère naturellement le transfert des activités informelles vers la sphère officielle.

Pour cela, les avantages que procure la légalité doivent être suffisamment attractifs et lisibles.

Par sa rigidité et son taux élevé, l'Impôt sur les sociétés dissuade les entreprises du secteur informel à rallier la sphère officielle 14. Cette charge fiscale élevée renchérit pour l'opérateur économique le coût d'entrée dans l'économie formelle et motive les entreprises à rester dans l'informel.

La progressivité de l'Impôt sur les sociétés par tranche, en réduisant le coût d'entrée dans l'économie formelle, permettrait d'inciter les entreprises à rejoindre la sphère officielle.

Le basculement sera favorisé par le fait que la non-observation de la réglementation étatique représente un coût pour l'entreprise : tenter d'échapper au contrôle de l'Etat oblige en effet les entreprises à demeurer petite en deçà de leur taille optimale et à constamment dévier les ressources pour cacher leurs activités, ou corrompre pour échapper à

Une vue de la présentation des propositions du Livre Blanc de la CGEM, le 21 janvier 2008, consacrées à la PME, la Fiscalité, la Formation professionnelle, la justice et l'Emploi.



Principales initiatives

leurs obligations. Il s'agit donc de capter cette part des ressources par la mise en place d'un taux d'imposition suffisamment attractif.

Ainsi, la CGEM propose d'instaurer un barème pour l'IS démarrant à 20% pour la tranche du résultat fiscal de moins de 2 millions de DH.

Cette mesure ne saurait être appréciée indépendamment de l'ensemble dans lequel elle s'insère à savoir une révision générale de la fiscalité, comme il le sera détaillé dans le chapitre sur la fiscalité, et plus particulièrement une réduction de l'Impôt sur les sociétés dont le seuil maximal doit être fixé à terme à 20%.

Améliorer les capacités d'autofinancement

Ce sont les petites et moyennes entreprises qui créent le plus d'emploi. Mais comme le souligne l'étude du Ministère des Finances 15, ce sont elles aussi qui en

détruisent le plus du fait des contraintes structurelles auxquelles elles doivent faire face et qui empêchent leur pérennité. Les PME connaissent notamment de grandes difficultés pour trouver les moyens nécessaires à leur développement.

L'adoption d'un régime progressif de l'IS adapté à la taille de l'entreprise permettra d'offrir un moyen de financement supplémentaire permettant à l'entreprise de réinvestir ses bénéfices pour se développer et créer de l'emploi.

Par ailleurs, l'objectif de la mise en place d'une fiscalité adaptée à la PME est aussi de permettre aux petites et moyennes entreprises de détenir des bilans réels et bancables. Ainsi, les financements tant décriés par les petites entreprises pour leur inaccessibilité deviendront possibles.

La révision de la fiscalité sur l'entreprise proposée par la CGEM procède ainsi d'une nouvelle manière d'envisager l'impôt en transformant une taxation peu dynamique en un investissement créateur d'emploi.

Malgré l'effort substantiel des pouvoirs publics, ces programmes d'appui ont eu un faible impact sur le développement des PME. Les indicateurs économiques sont de ce point de vue sans appel. En 20 ans, la part des PME dans la production industrielle a fluctué entre 35 et 39%, les exportations ont stagné au même niveau 12 et leur contribution à la valeur ajoutée nationale n'a jamais dépassé la barre des 10%. Ce constat invite à réfléchir sur la pertinence et l'efficacité des programmes de soutien mis en place. Les mesures d'appui ont été pensées selon une logique de mise à niveau de l'entreprise. Mais l'absence de définition précise des objectifs à atteindre, la diversité et la complexité des instruments ainsi que la multiplicité des intervenants ont nui à l'efficacité de ces mesures.

France. Les PME sont plus rentables que les grandes

L'étude sur "La Situation financière des entreprises" publiée, le jeudi 12 juin, par l'INSEE balaie bien des idées reçues. Elle montre, en particulier, que les petites entreprises sont plus rentables que les grandes, si l'on prend comme critère la rentabilité d'exploitation, c'est-à-dire l'excédent brut d'exploitation ramené au capital. Les auteurs de l'étude - Pauline Givord, Claude Picart et Fabien Toutlemonde - ont étudié les PME françaises qui sont indépendantes des grands groupes, c'est-à-dire dont la moitié au moins du capital n'est pas détenue par un groupe de plus de 250 salariés. Conclusion : les firmes ayant entre cinq et vingt salariés sont les

plus rentables. La performance fléchit ensuite avec la taille, du moins jusqu'à un certain stade. Les entreprises de deux cent cinquante à cinq cents salariés sont en moyenne les moins performantes. La situation s'améliore ensuite au-delà de ce seuil. L'âge des entreprises concernées explique en partie ce phénomène. A effectifs donnés, les entreprises les plus jeunes sont aussi les plus rentables, relève l'Insee. Tandis que les plus anciennes, celles qui ont vieilli sans croître, sont en revanche peu performantes. Cette rentabilité élevée des PME est en outre stable dans le temps.



Brèves

La Commission européenne a annoncé, le 13 juin, que la pêche au thon rouge serait désormais interdite à partir du 16 juin jusqu'à la fin de l'année en Méditerranée, les quotas de pêche annuels étant déjà atteints. D'ores et déjà, des protestations se sont élevées en France et en Italie. Le directeur général des affaires maritimes et de la pêche de la Commission Européenne a transmis un courrier en ce sens aux pays concernés leur annonçant l'interdiction de la pêche au thon rouge par les thoniers senneurs battant pa-

villon ou enregistrés en France, Grèce, Italie, Chypre et Malte à compter de lundi 0h. Les pêcheurs espagnols jouiront d'une semaine de plus. Le ministre français de la Pêche Michel Barnier "déploie" une décision "prise sans confrontation des éléments techniques et chiffrés de capture". M. Barnier demande l'organisation "de toute urgence" du comité expert contrôle permettant d'apporter "les éléments probants sur la consommation des quotas de thon rouge des navires senneurs des pays concernés".

Revue de presse

■ **Yahoo!/Microsoft, clap de fin**
C'en est fini. Yahoo! a fait savoir, le 12 juin, que les discussions avec Microsoft étaient définitivement rompues. Le groupe internet a refusé l'offre du géant des logiciels de ne lui racheter que son seul moteur de recherche. Et Microsoft a décidé de tourner la page, après avoir proposé 44 puis 47 milliards de dollars à Yahoo! Celui-ci avait à peine annoncé la nouvelle qu'il rendait public, dans la foulée, un accord avec Google en matière de publicité.

■ **L'accord européen sur le temps de travail fait débat**
Projet "rétrograde" et "inacceptable", "semi-esclavage"... Conclu la semaine dernière par les ministres européens, l'accord sur la durée maximale de travail par semaine fait débat. Comme l'explique "Le Parisien", les syndicats et plusieurs pays sont très critiques envers ce texte qui permet, sur la base du volontariat, de dépasser la durée légale de 48 heures par semaine jusqu'à 60, 65 ou 70 heures.

■ **Vivendi contre France Télécom**
Le président du directoire de Vivendi, Jean-Bernard Lévy, demande à l'Etat de s'attaquer à la "rente excessive" dont dispose France Télécom grâce à l'abonnement et au dégroupage. Il juge "préoccupante" la situation française dans les télécommunications fixes, toujours dominées par France Télécom qui accapare 85 % de la marge générée, ne laissant que 15 % à ses deux concurrents.

3^{ème} Forum de la Logistique

Organisé conjointement par LOGIMA, Salon International des Métiers du Transport et de la Logistique et le Cabinet Conseil Optima Logistique, le 3^{ème} Forum de la Logistique se tiendra le 25 juin 2008 à Casablanca, sous le thème « La Logistique, un avantage concurrentiel : mode d'emploi ». Cette question fondamentale correspond aux préoccupations actuelles des dirigeants qui cherchent à comprendre pour mieux entreprendre et faire progresser leurs entreprises. Le Forum de la logistique apportera des réponses pratiques à travers des avis d'experts et des témoignages concrets, et permettra aussi aux participants de tous les secteurs de l'industrie et de la distribution de dialoguer et d'échanger leurs expériences.

Salon du PC

Date : 26 au 30 juin 2008
Lieu : Office des foires et expositions de Casablanca
Edition : 4^e Edition
Secteurs : Matériel Informatique, accessoires informatique, fournitures et consommables, Logiciels, progiciels, Bureautique, Internet et multimédia, Télécommunication, Nouvelles technologies, téléphonie, audio-visuel, ...
Organisateur : PROXEDIT
Tel : 00 212 22 20 58 68/69
Fax : 00 212 22 20 58 67
GSM : 00 212 61 21 83 94
Courriel : proxedit@proxedit.com

Semaine du bâtiment

Date : Du 26 au 29 Juin
Secteurs : Peinture, Sanitaire, Robinetterie, Carrelage, Marbre, Céramique, Quincaillerie, Bois, Plomberie, Menuiserie, Electricité, Piscines, Revêtement de sol, Cheminées, Echafaudage, Ascenseurs, Architecture et aménagement d'intérieur, Matériel de construction, Engins de travaux publics, Ciment, Plâtre, marbre, Climatisation et chauffage, Cuisines, Portes et fenêtres...
Lieu : Office des foires et expositions de Casablanca
Organisateurs : PROXEDIT
Tel : 00 212 22 20 58 68/69
Fax : 00 212 22 20 58 67
Courriel : proxedit@proxedit.com

Medestate 2008

Le Salon international de l'immobilier et de l'investissement en Méditerranée et au Moyen-Orient «Medestate 2008» se tiendra du 26 au 29 novembre 2008 à Casablanca. Cette manifestation mettra l'accent sur les perspectives d'investissement et les opportunités offertes aux opérateurs économiques dans les secteurs de l'immobilier résidentiel, touristique, professionnel et social. Medestate 2008 sera aussi une plate-forme privilégiée de rencontres pour tisser des relations d'affaires et de partenariat entre promoteurs immobiliers, lotisseurs, entreprises de construction, investisseurs, bailleurs de fonds, architectes et bureaux d'études.

«E-Tissal 2008»

Le 1^{er} Forum et salon international des Médias "E-Tissal 2008", aura lieu du 2 au 4 juillet 2008 au Centre international des expositions de l'Office des Changes à Casablanca. Ce forum, initié par la société "Formatiscom" sous l'égide du ministère de la Communication, vise à favoriser des relations ciblées sur des accords de partenariat et d'affaires, des échanges d'expériences sur les techniques et les dernières innovations technologiques dans les différents domaines susvisés. Cette manifestation internationale attend la participation d'une centaine d'exposants nationaux et internationaux, regroupant les opérateurs publics et privés des chaînes TV et radios, ainsi que les fournisseurs et intervenants professionnels des différents secteurs de communications. Au menu de ce forum, figurent des conférences portant sur le rôle des médias dans la promotion du dialogue des cultures et des civilisations, la convergence des médias et des télécommunications et le rôle des médias dans le dialogue des générations.



Logimmo

La 4^{ème} édition du Salon du logement et de l'immobilier "Logimmo" se tiendra du 26 au 29 juin 2008 à la Foire Internationale de Casablanca.

Ce salon, qui s'étale sur une superficie de 4.000 m², se veut un espace pour informer les visiteurs des dernières nouvelles du secteur immobilier au Maroc, un carrefour d'échanges et une opportunité stratégique de rassemblement dans un contexte favorable aux affaires pour les professionnels de l'immobilier.

Cette manifestation connaîtra la participation de quelque 70 exposants qui viendront aussi bien du Maroc que de l'étranger notamment la France, l'Espagne, l'Italie, la Belgique et la Turquie.

ZOOM | "TEXMED 2008"

Le Centre Tunisien de Promotion des Exportations (CEPEX) organise en collaboration avec la Fédération Nationale du Textile (FENATEX), la 9^e édition du salon Euro-méditerranéen de l'habillement "TEXMED 2008", du 18 au 20 juin 2008 à Tunis. Ce salon qui se positionne comme point de ralliement des professionnels euro-méditerranéens de la filière textile-habillement ambitionne de rassembler 250 exposants qui seront répartis sur quatre espaces d'exposition: produits finis, sous-traitance, matières et accessoires, création et services. Pour cette édition, les organisateurs ont prévu un espace réservé aux pays signataires de l'Accord d'Agadir.
<http://www.texmed-tunisia.com/>

Mise en Relation

ESLER KOLTUK MOBILYA SANAYI TICARET LIMITED STI.

Personne à contacter : Mustafa YILDIZ
Adresse : Yeni Sanayi 3. Sokak No:28/30,
16400 Inegol ñ BURSA
Tel. :+90 224 713 13 52 / 716 00 11 /
716 00 22
Fax : +90 224 713 10 10
E-mail : export@eslerkoltuk.com
Site web : www.eslerkoltuk.com
Objet de la demande : Importateurs
de fauteuils et canapés

PETEK BANYO SISTEMLERI

Personne à contacter : P?nar HEPTUYLU
Tel. :+90 212 427 90 90
Fax : +90 212 427 81 75
GSM : +90 533 489 26 53
E-mail : pinarheptuyly@petekbanyo.com.tr
Site web : www.petekbanyo.com.tr
Objet de la demande : Importateurs díacces-
soires et meubles pour salle de bain

MOTIF MENSUCAT SAN. TIC. LTD. STI.

Personne à contacter : Celal TEKIN
Tel. :+90 224 261 61 08
Fax : +90 224 261 61 18
GSM : +90 533 255 36 46
E-mail : celal.tekin@motifmensucat.com
Objet de la demande : Importateurs de tissus

AGS PARAFIN A.S.

Personne à contacter : Merter OZGUN
Adresse : ?ZM?R
Tel. :+90 232 478 19 70
Fax : +90 232 478 19 68
GSM : +90 533 300 97 63
E-mail : Merter@ags.com.tr
Site web : www.ags.com.tr
Objet de la demande : Importateurs
de vaseline

SARSILMAZ SILAH SANAYI A.S.

Personne à contacter : P?nar OZTURK
Adresse : Sarsilmaz ?? Merkezi, Nargileci
Sok. No:4, 34116, Mercan, Eminonu ñ IS-
TANBUL
Tel. :+90 212 513 35 07
Fax : +90 212 511 19 99
E-mail : pinar@sarsilmaz.com
Site web : www.sarsilmaz.com
Objet de la demande : Importateurs díarmes

TURKSEN SANAYI VE TICARET

Personne à contacter : Omer Seyfettin
BULBUL
Adresse : Petrol Cad. No°:8 Korfez ñ
KOCAELI
Tel. :+90 262 527 68 88
Fax : +90 262 527 65 22
E-mail : omerbulbul@gmail.com
Site web : www.turksen.com.tr
Objet de la demande : Importateurs
de butanes à gaz

OZGOL MARBLE MOSAIC & TRAVERTINE CO.

Personne à contacter : Gulsen ISISAG
Tel. :+90 272 214 55 72-73
Fax : +90 272 214 13 10
E-mail : gulsen@ozgol.com.tr
Site web : www.ozgol.com.tr
Objet de la demande : Importateurs de
marbre et travertin

EGS MUTFAK EKIPMANLARI IC VE DIS TIC. LTD. STI.

Personne à contacter : Serdar OLMEZ
Adresse : IZMIR
E-mail : info@eurogastrostar.com
Site web : www.eurogastrostar.com
Objet de la demande : Importateurs de fours
industriels pour pizza et boulangerie,
grille-pain, friteuses

Mise en Relation

KLIPS MAKINE

Adresse : T. Cemal Beriker Bulvarı Dr. Alim Ka-
gizman Is Merkezi Kat:6 No:42 - 01010 ADANA
Tel. :+90 332 373 28 00
Fax : +90 322 373 28 01
E-mail : info@turk-trade.net
Objet de la demande : Importateurs de piéces dé-
tachées pour machines de textile

BARIS YEDEK PARCA TIC. SAN. LTD. STI.

Personne à contacter : Reyhan BARIS
Adresse : ISTANBUL
Tel. :+90 212 482 27 55 / 56
Fax : +90 212 482 27 72
E-mail : info@barisyedekparca.com.tr
Site web : www.barisyedekparca.com.tr
Objet de la demande : Importateurs de piéces
détachées automobiles

HASAN HABIBOGLU IMPORT-EXPORT

E-mail : selimhabiboglu@mynet.com
Objet de la demande : Importateurs de fer
et d'acier

SAF GRUP

Personne à contacter : Eyup GOK
Tel. :+90 344 623 10 20
Fax : +90 344 623 10 29
E-mail : htufenk@saften.com.tr
Site web : www.saf-group.com / www.saften.com
Objet de la demande : Articles de cuisine en acier
et en téflon

ARI LTD.

Personne à contacter : Asu BAYAR
Adresse : Hurriyet Mah. Ulus Cad. Erler Sok.
Demkar sitesi. No°:5 Ablok No°:1 Kartal n
ISTANBUL
Tel. :+90 216 452 74 97
Fax : +90 216 452 74 98
E-mail : asu@ariltd.com
Objet de la demande : Importateurs d'équipe-
ments de construction

FIRAT PLASTIK KAUCUK SAN. VE TIC. A.S.

Personne à contacter : Mehmet MUTLU
Adresse : Turkoba Koyu P.K. 12, 34907
Buyukcekmece n ISTANBUL
Tel. :+90 212 866 41 41
Fax : +90 212 859 04 00
E-mail : m.mutlu@firat.com
Site web : www.firat.com
Objet de la demande : Importateurs de portes et
fenêtres en PVC

PROFI-CHEMICALS KIMYEVİ MADDELER SAĞLIK URUNLERİ INSAAT OTOMOTIV VE ARITMA SISTEMLERİ TIC LTD. STI.

Personne à contacter : Yusuf ALTAY
Adresse : Birlik Sanayi Sitesi, Barı? Mahallesi,
3.Cadde Birlik, 1. ?s Merkezi, Kat:5 No:80,
Beylikduzu-B.Cekmece n ?STANBUL
Tel. :+90 212 875 81 27
Fax : +90 212 875 30 52
GSM : +90 532 432 81 42
E-mail : yusuf.altay@ihlas.net.tr
Site web : www.profi-chemicals.com
Objet de la demande : Importateurs de mousse en
polyuréthane pour le plafond et de silicone

INTERMOD TEKSTIL VE HAZIRGIYIM SAN. TIC. LTD. STI.

Personne à contacter : Gokhan ONUR
Adresse : Sair Nigar Sokak N°:99-1 Osmanbey n
ISTANBUL
Tel. :+90 212 248 88 16 / 248 01 21 / 219 77 16
Fax : +90 212 240 29 44
GSM : +90 533 437 33 07
E-mail : gokhan@intermod.com.tr
Site web : www.intermod.com.tr
Objet de la demande : Importateurs de
prêt-à-porter

SUKASI METAL SAN. VE TIC. LTD. STI.

Personne à contacter : Fatih KAVCIOGLU
E-mail : export@systemkarasu.com
Objet de la demande : Importateurs de meubles
et accessoires



CGEM

OQS - **IONet** -
CERTIFIÉE ISO 9001 / 2000

Assemblée Générale Ordinaire

Conformément aux dispositions de l'article 17.4 des Statuts, les adhérents de la **Confédération Générale des Entreprises du Maroc** dont le siège social est à Casablanca, rue Mohamed Abdou, sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire** le :

Jeudi 26 Juin 2008 à 15 Heures

À l'Hôtel ROYAL MANSOUR de Casablanca

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Président sur l'exercice 2007 ;
- Rapport financier de l'exercice 2007 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes et quitus au Président et au Conseil d'Administration de la Confédération.

Conformément aux statuts de la CGEM, ne peuvent prendre part au vote à cette assemblée que les membres à jour de leur cotisation.

CETTE ANNONCE TIENT LIEU DE CONVOCATION